

La note sur laquelle les représentants des puissances se sont entendus était conforme dans ses grandes lignes à l'esquisse que nous en avons donnée dans le dernier numéro de la REVUE CANADIENNE. Au premier abord, il a paru que la cour chinoise allait accepter assez facilement cette note. Les négociateurs chinois, Li-Hung-Chang et le prince Ching, se sont entendus avec les plénipotentiaires européens, et ont promis de signer ce document diplomatique aussitôt que les instructions définitives leur seraient parvenues du souverain. Puis soudain, changement à vue: l'impératrice, influencée, paraît-il, par les vice-rois des provinces méridionales, a donné ordre aux deux diplomates impériaux de ne pas signer. Une dépêche résumait ainsi les objections de la cour:

“L'impératrice douairière regrette déjà son arrangement avec les puissances tel qu'il est convenu dans la note plénipotentiaire des ministres, et depuis quelques jours elle a accablé ses commissaires de la paix, Li-Hung-Chang et le prince Ching, de télégrammes leur ordonnant de ne pas signer la note tant qu'elle n'aura pas été modifiée. Elle s'oppose à la partie de la note qui demande la destruction des forts de Takou, l'établissement de postes militaires étrangers permanents, et de gardes pour les légations, ainsi que l'interdiction de l'importation d'armes et de munitions.”

Sur les entrefaites, Li-Hung-Chang est tombé malade; maladie diplomatique peut-être! Le prince Ching a répondu à l'impératrice qu'il était trop tard pour reculer. Pendant plusieurs jours on est resté dans une grande incertitude. Enfin, le 15 janvier, toutes les difficultés ayant été aplanies, le prince Ching ayant reçu le sceau impérial qui est gardé dans la “cité interdite”, a signé la note collective au nom de l'empereur. Voilà toujours un grand pas de fait. Il reste maintenant à discuter les détails. Les plus épineux seront ceux qui concernent le chiffre de l'indemnité et les arrangements commerciaux.

Le représentant des États-Unis a proposé que ces deux questions fussent l'objet de délibérations d'une commission internationale qui siégerait à Washington. Cette proposition n'a pas eu de suite.

Mgr Favier, évêque de Pékin, est arrivé en France, à la fin du mois dernier. Il a naturellement été beaucoup interrogé sur les dramatiques événements de Chine. L'héroïque prélat est plutôt optimiste. Il a exprimé l'espoir que tout va rentrer dans l'ordre. Son opinion, au sujet de l'impératrice de Chine, ne cadre pas avec plusieurs de celles que l'on a vues depuis six mois.